

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par

Mme Hamelet, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy, M. Guiniot, Mme Le Pen,
Mme Menache, M. Pfeffer et Mme Robert-Dehault

ARTICLE UNIQUE

Supprimer les alinéas 6 à 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Rassemblement National rejette les conclusions de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Il convient de rappeler qu'aucune loi ni traité ne donne de légitimité démocratique au format de la « consultation », qui n'est pas fondé sur l'expression du fait majoritaire.

Il est faux de prétendre, comme on peut le lire dans l'introduction du rapport sur les résultats finaux que "tous les européens" ont eu "leur mot à dire sur ce qu'ils attendent de l'Union européenne" dans le cadre de cette conférence, alors même que ses résultats s'appuient sur une fraction infime de l'ensemble des citoyens que comptent les Etats-membres : Au total, en comptant les participants aux « panels », aux « assemblées plénières », aux « groupes de travail », à la « plateforme multilingue », et à l'ensemble des événements organisés, on aboutit à environ 700 000 personnes.

Cela représente moins de 0,2% de la population des Etats-membres de l'Union européenne. Il est très inquiétant de constater que ce défaut flagrant de représentativité s'est accompagné lors de cette consultation d'un manque tout aussi flagrant de transparence sur l'obtention des résultats et la rédaction des conclusions de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Par conséquent, le Rassemblement National rejette les conclusions de cette consultation.